

(actualités)

CENTENAIRE DE L'ARMISTICE DE « LA GRANDE GUERRE »



11 NOVEMBRE 1918

En cette date marquante, il faut tout particulièrement saluer les très nombreuses initiatives locales citoyennes, partout en France, qui ne s'attachent pas à mettre en valeur la victoire militaire des « grands soldats » et « autres Maréchaux » qui eux sont morts dans leur lit ; **ces très nombreuses initiatives populaires** commémorent les réalités vécues par les soldats dans les villages et aussi les villes. **Cette guerre qui a fait 18 millions de morts et 21 millions de blessés sur l'ensemble des continents**, une échelle que personne n'avait osé imaginer, **la mort s'était mécanisée, industrialisée, banalisée une hécatombe qui a enrichi scandaleusement un nombre important de spéculateurs.**

Comme nombre de Communes, Champs-sur-Marne a vu partir « ses » hommes, ce qui fragilisait toute la vie sociale et économique locale et régionale. A Champs-sur-Marne, il y a aussi eu des morts, nombreux qui ont laissé autant de familles dans la peine et la difficulté : ils ont été plus de 80 à avoir péri au cours de ces quatre années de conflit...

Les hommes, dans les tranchées ont connu la boue, la lutte contre la vermine et les rats, la cohabitation avec les cadavres de leurs camarades morts et de ceux de l'ennemi. Ces hommes connaissaient aussi les privations, avec des ravitaillements hasardeux. Ils connaissaient la peur de mourir, **quand l'ordre était donné de « monter au front**, pour gagner quelques mètres sur l'ennemi.

L'armistice et la fin de la guerre, ont mis fin à « ce cauchemar ».

Jean Jaurès avait annoncé avant sa mort : « *s'il y a peut-être un vainqueur sa situation sera aussi mauvaise que celle des vaincus* ». On sait les cicatrices que cette « grande guerre » a laissé dans la chair et les consciences des peuples, car si cette période a enfanté des désirs de changement de société et de paix, elle a aussi posé tous les germes des pestes noires qui ont proliféré après le traité de Versailles et qui empoisonnent encore les esprits d'aujourd'hui .

Je veux vous remercier pour votre présence, Mesdames, Messieurs, chers amis, chers Concitoyens, chers élèves du Collège Armand Lanoux avec votre professeur de musique et votre principal, les associations « connaissance du Val Maubuée », « Société historique Noisy-Gournay-Champs » qui nous ont prêté leurs collections pour une exposition itinérante dans notre ville, le « Cercle des Poètes ».

Aujourd'hui, si cette période avait fédéré les pays et les peuples dans un idéal de paix et la création de la société des Nations Unies, puis, de l'ONU, le combat n'est pas encore abouti. Il a même laissé dans l'oubli nombre de sacrifiés tels ceux que voulaient honorer Léopold Sédar Senghor quand il déclarait : « *Hosties noires, vous mes frères obscurs, personne ne vous nomme* » et dont aujourd'hui on laisse les petits enfants périr en mer.



(actualités)

COURSE DES ÉCOLES

Au mois d'octobre, venus de toutes les écoles de Champs-sur-Marne, 1532 enfants ont participé à la course des écoles organisée par la ville.

« A chacun selon ses capacités », ici pas question de forcer, ni d'arriver le premier, d'être devant les autres. L'objectif visé pour lequel les enfants s'entraînent depuis la rentrée de septembre est juste de mener une course d'endurance. Et si les CM2 devaient tenir une course d'endurance de 18 minutes, les plus petits, mais toujours pas les moins rapides, devaient eux se contenter d'en assurer 12. Le Défi a été tenu !



LES JEUNES MAJEURS - CLASSE 2000 !

Ils sont nés en 2000 et sont devenus jeunes majeurs cette année. Un événement dans la vie de chaque jeune comme dans celle de leurs parents pour le fêter. La Municipalité de Champs-sur-Marne convie chaque jeune majeur de 2018 à une soirée d'accueil au sein de la collectivité. Ce sera l'occasion de partager tous ensemble le gâteau d'anniversaire. Réservez votre soirée du vendredi 7 décembre, à 19h en Mairie...

Renseignements en mairie au SMJ : 01 64 73 48 55 ou au point d'accueil et d'information jeunesse au 01 64 68 14 28.

DROIT AU LOGEMENT

Alors que le droit au logement a été reconnu par la loi, des millions de personnes sont dans l'attente d'une solution qui corresponde à leur besoin. Cette crise du logement, qui est particulièrement aiguë en Île-de-France, n'épargne pas les Campésiens.

Ainsi, à Champs-sur-Marne, plus de 700 familles sont dans l'attente d'un logement social.

Derrière ces chiffres, se cachent des situations disparates, avec toutefois une grande majorité de demandes émanant de familles avec enfants : un quart des demandes concerne des familles dont le logement est devenu trop petit, le plus fréquemment à la naissance d'un enfant.

Pour un autre quart des dossiers en attente, la situation est plus précaire encore puisque 25% des demandeurs se déclarent sans logement, ou hébergés, ou en logement temporaire.

Les demandes de décohabitation – ces jeunes adultes qui vivent encore dans leur famille et qui ne trouvent pas à se loger dans le parc privé – sont quantitativement moins importantes, puisqu'elles portent sur à peine 4% des dossiers. Elles montrent toutefois la grande difficulté de la jeunesse pour accéder pleinement à l'autonomie, qui passe par un logement à soi.

Face à ces attentes légitimes, peu d'offres se présentent. Au 15 octobre 2018, le nombre de logements pour lesquels la commune ou l'Etat ont pu faire une candidature était respectivement de 26 et 20, contre 47 et 24 l'année précédente. Cela signifie qu'à peine 6% des demandeurs, qui sont positionnés sur les contingents ville et préfecture, auront une proposition de logement dans l'année, dont seulement 1/5 sera satisfaite.

La baisse du nombre de logements qui se libèrent a pour conséquence d'allonger encore l'attente des familles. Elles n'ont que très rarement une proposition dans l'année du dépôt de leur première demande, le délai moyen de réponse étant de plus de trois ans, surtout si on est déjà logé.

L'aggravation de la crise du logement n'est pas propre à Champs-sur-Marne, et rares sont les signaux qui inversent cette tendance.

La raison première est qu'un certain nombre de communes refusent toujours de construire des logements, notamment dans le parc social.

C'est particulièrement vrai pour celles qui sont déficitaires au sens de la loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU), laquelle impose aux communes d'accueillir au moins 25% de

logements sociaux. Les hors la loi préfèrent souvent payer une pénalité, que de construire du logement, et ils renvoient leurs propres habitants, vers les communes qui remplissent leurs obligations légales.

Ainsi, là où il existe une offre de logement social, les contingents de l'Etat ou du 1% patronal vont être mobilisés pour reloger ces familles, alors qu'elles vivent et travaillent dans des communes déficitaires au sens de la loi SRU.

Cette gestion n'est pas bonne puisque cela a pour conséquence d'aggraver les temps de trajets domicile travail de nombreux franciliens.

De plus cela contribue à concentrer les populations les plus fragiles dans les mêmes villes et quartiers, contrairement aux objectifs affichés par la politique de la ville.

Enfin cela réduit d'autant les possibilités des habitants des communes qui, comme à Champs-sur-Marne, disposent d'un parc social supérieur à ce qu'exige la loi.

Cela n'entame pas la volonté de la municipalité de répondre au mieux aux besoins et demandes des familles campésiennes.

C'est pourquoi la commune accepte la construction de logements nouveaux, sous condition que cette offre de logements soit adaptée à toutes et à tous, et qu'elle s'insère dans la ville en respectant son identité, ses espaces verts et garantissant qualité architecturale et respect de l'environnement.

COMMENT SONT ATTRIBUÉS LES LOGEMENTS SOCIAUX :

Parce qu'ils ont apporté des subventions ou divers soutiens financiers à des opérations de construction de logements sociaux, l'Etat, les communes et intercommunalités, Action Logement (anciennement 1% patronal) disposent de contingents qui leur permettent de proposer des candidats. Ainsi, en moyenne, l'Etat dispose de 30% de droits de réservation logements, et les communes 20%. Action Logement a la main sur 40% du parc. Les 10% restant relèvent, selon les financements des opérations, des organismes HLM, du Conseil départemental, du Conseil régional et de la Caisse des Allocations Familiales.

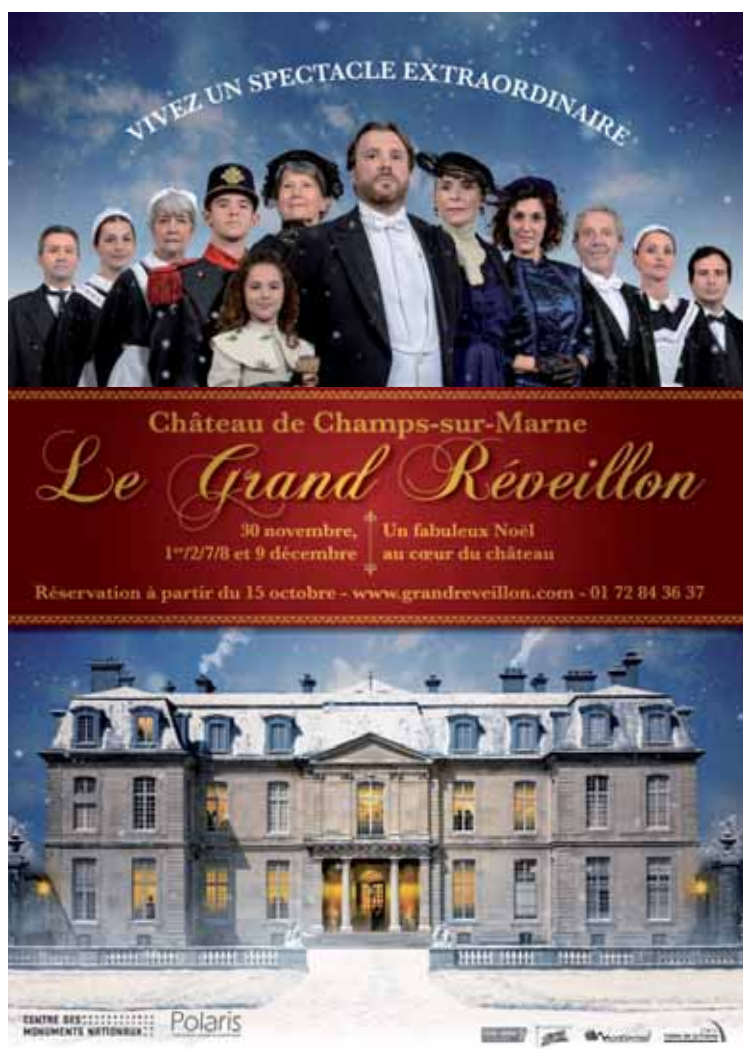
Quand un logement se libère, le réservataire doit proposer trois candidats et seule la commission d'attribution du bailleur est maître de la décision finale.

(actualités)

LE GRAND RÉVEILLON AU CHÂTEAU

Cette année le château de Champs-sur-Marne fête la fin de l'année avec « Le Grand Réveillon ». Alors que le Comte et la Comtesse Cahen d'Anvers reçoivent et que l'ensemble du personnel de la maison s'affaire, un paquet est livré au majordome. Ce cadeau mystérieux va changer le cours de la soirée... Des cuisines en pleine effervescence au salon d'honneur où se presse le tout Paris, découvrez le château comme vous ne l'avez jamais vu et invitez-vous au bal féerique du Grand Réveillon. Préparez-vous à un véritable voyage dans le temps, un tourbillon de décors, de costumes et de musiques ! Représentations, les week-ends du 30 novembre au 16 décembre 2018, en parcours-spectacle intérieur sur plusieurs niveaux dans les décors historiques du château, avec plus de 700 bénévoles, des acteurs aux intervenants techniques.

Réservations et tarifs : www.grandreveillon.com



MÉDIATHÈQUE DU RU DE NESLES

Lors d'escalades suspendues dans le temps, le conteur, Ernest Afryié, revisite avec facétie des contes imaginés par des animaux pleins d'esprit. Un tourbillon de rires, de chants et de contes, tout en couleurs. **A partir de 5 ans. Mercredi 5 décembre 2018 à 15h30. Sur réservation au 01 60 05 60 55.**

Du rouge et du blanc, un peu de vert et une touche d'argent pour un atelier familial 100% déco de Noël ! **A partir de 7 ans. Samedi 15 décembre à 14h30.**

LES RESTOS DU CŒUR

Le centre des restaurants du cœur de Champs-sur-Marne recherche des bénévoles. Disponibilité sur 1 ou 2 demi-journées par semaine.

- Participer à la « ramasse » dans les magasins.
- Aider à la réception des denrées alimentaires.
- Apporter de l'aide aux bénéficiaires.

Contacts : 06 24 71 95 97

ad77.champs@restosducœur.org

LE SECOURS POPULAIRE recherche des bénévoles pour distribution et manutention.

Contact : Nadine Bost-Jaas au 01 64 68 73 82.

DEVENEZ FACTEUR

La Poste recherche des factrices et des facteurs, en CDI ou en CDD, à temps complet ou uniquement le samedi.

Envoyez votre lettre de motivation et votre CV à : recrutement.dex-idf-est@laposte.fr

LA MAISON DE JUSTICE ET DU DROIT

Déménagement de la Maison à Lognes :

4, rue Sainte Claire Deville - 77185 Lognes

Tél. : 01 60 95 16 90

Mail : mjd.lognes@agglo-pvm.fr

Les nouveaux locaux sont situés sur la ligne RER A, à quelques minutes à pied de la gare de Lognes.

VACCINATION CONTRE LA GRIPPE

Comme chaque année, l'Assurance Maladie part en campagne contre la grippe saisonnière. Mais la couverture vaccinale reste insuffisante (elle a été estimée au plan national en 2017 à 50% chez les 65 ans et plus et à 28,7% chez les personnes à risque de moins de 65 ans). En Seine-et-Marne, c'est seulement 44,37% de la population éligible qui a été vaccinée. Pour rappel, la vaccination antigrippale est recommandée à toutes les personnes de 65 ans et plus ainsi qu'aux personnes atteintes de certaines maladies chroniques (diabète, insuffisance cardiaque ou respiratoire, etc). Elles reçoivent un bon de prise en charge de l'Assurance Maladie à cet effet.

Peuvent également se faire vacciner les femmes enceintes, l'entourage familial des enfants de moins de 6 mois et les personnes obèses dont l'IMC est supérieur à 40. Ceux-ci ne reçoivent pas le bon de prise en charge de l'assurance maladie en raison des difficultés à les repérer mais peuvent se voir prescrire le vaccin par un médecin ou une sage-femme (uniquement pour les femmes enceintes et l'entourage du nourrisson).

(culture)

CONCERT D'AUTOMNE

Le dimanche 2 décembre, de Prokofiev à Tchaïkovski en passant par Rachmaninov le grand concert d'automne du Brass Band et de l'Orchestre d'Harmonie de Champs-sur-Marne mettra la Russie à l'honneur. Sous la direction de Philippe Legris, à la salle Jacques Brel de Champs-sur-Marne, à 15h. La réservation est indispensable.

Renseignements au 01 64 73 49 00.



PLACE AUX MÔMES

Chaque mois, le service municipal de la culture présente à destination du jeune public un spectacle de qualité. Destiné aux enfants fréquentant les accueils de loisirs, ces spectacles sont ouverts aux familles.

L'entrée est libre, et, de fait, la réservation impérative au 01 64 73 49 00. Ce mois-ci, dans le cadre du « Festival Tout'Ouie »,

« Manque à l'appel » de Tony Melvil & Usmar (Prix Adami Musique Jeune Public 2015), le **Mercredi 5 décembre**, salle Jacques Brel, à **15h30** à partir de 7 ans !



SPECTACLE DU MONDE

Le samedi 8 décembre 2018, l'association Hub Entraide Franco Khmer propose un spectacle de danse et de théâtre traditionnel, « Mak Theung », une tragédie lyrique et un grand classique de la littérature khmère du 18^{ème} siècle. Quand le fils du roi croise sur le marché du village, Pathiya la jeune et jolie épouse de Mak Theung, le marchand de parfums, il en tombe aussitôt amoureux et ordonne à ses soldats de la kidnapper. C'est le début de grandes aventures...

Renseignements au 01 64 73 49 00.



RENC'ART À BREL

C'est le Renc'Art des talents émergents de Champs-sur-Marne. Dédié à la jeunesse, sont invités le **mardi 11 décembre à 20h30**, les groupes amateurs ou en voie de professionnalisation de la ville. La soirée pourrait bien finir par une Jam Session, à micro ouvert... ! **Entrée libre dans la limite des places disponibles et réservation impérative au 01 64 73 49 00.**

(solidarité)

SOIRÉE GRATINS D'ANTAN

Après la soupe de l'an passé, avec près de 25 soupes différentes partagées, voilà la soirée du gratin. Le principe : chacun vient avec son plat, sa recette pour la faire goûter et partager de la même manière celle des autres : bonne soirée en perspective ! **Soirée gratins d'antan, le 28 novembre, de 18h30 à 21h à la Maison de la Solidarité, Place Pablo Picasso.**



COLIS DES AINÉS

À l'occasion des fêtes de fin d'année, la Municipalité offre un colis festif aux personnes âgées de plus de 70 ans habitant la commune. Pour en bénéficier, il suffit de s'inscrire auprès du service municipal solidarité. En fonction de votre domicile, la distribution s'organise comme suit :

- **vendredi 7 décembre**, de 14h à 15h, salle André Barbier, et de 16h à 17h à la Résidence des Glycines ;
- **samedi 8 décembre**, de 9h à 12h, en Mairie, salle civique ;
- **lundi 10 décembre**, de 9h30 à 11h30, au local des Catalpas du Bois de Grâce ;
- **mardi 11 décembre**, de 10h à 11h, à la Maison de la Solidarité, au sein du quartier Pablo Picasso ;

BANQUET DES AINÉS

Si vous avez plus de 70 ans et si vous êtes campésiens, la Municipalité organise à l'occasion du passage à l'année 2019 son traditionnel banquet des aînés. Cette année, le banquet se tiendra le **jeudi 17 janvier 2019**. Le nombre de places étant limité, l'inscription auprès du service municipal solidarité est obligatoire. Date limite d'inscription, le **vendredi 27 novembre 2018**.

NOËL DE LA SOLIDARITÉ

Pour le Noël de la solidarité, avec ses 15 artistes sur la scène de la salle Jacques Brel, la compagnie « Moustico studio », portée par ses chorégraphies modernes, se prépare à vous transporter dans un monde de couleurs et de lumières. Au spectacle le **dimanche 16 décembre à 15h**, ouverture des portes dès 14h30. Ce spectacle de la solidarité de la fin d'année 2018 sera suivi d'un goûter et d'une distribution de friandises aux enfants. Ce spectacle étant réservé aux familles, chaque enfant se devra d'être accompagné d'un parent adulte, majeur et référent.

Renseignements en mairie aux heures d'ouverture et au 01 64 73 48 30.

CINÉ SENIORS

Un vendredi par mois, à La Ferme du Buisson, c'est ciné Senior ! **Le vendredi 21 décembre à 14h30**, avec Cécile de France et Edouard Baer, inspiré d'un épisode de « Jacques le fataliste » de Diderot, entre veuve manipulatrice et amant mis à l'épreuve. **Tarif préférentiel : 4 €.**

LE PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL SE TIENDRA LE 10 DÉCEMBRE 2018, À 19H30 EN L'HÔTEL DE VILLE.

Champs-sur-Marne magazine LA LETTRE 25 / Novembre 2018 - Directeur de la publication : Maud Tallet

Rédaction/Conception/Photos : Service Municipal Communication - Collection privée

Impression : Direct Impression - 26 bis, boulevard de Beaubourg - 77184 Emerainville - Imprimé sur papier recyclé

Distribution : Le Diffuseur

Service Communication Tél. 01 64 73 48 38

www.ville-champssurmarne.fr